

UNE NOUVELLE POLITIQUE

D'ÉDUCATION DES

ADULTES **DEVRAIT** INCLURE...

DÉFINITION

Une Instance interministérielle de coordination

Une instance interministérielle de coordination est un dispositif institutionnel qui réunit plusieurs ministères autour d'un enjeu transversal. Ces instances peuvent prendre la forme de comités, de conseils ou de groupes de travail. Leur rôle va de la co-élaboration à la coordination, au déploiement et au suivi d'interventions, par exemple, de politiques, de stratégies ou de plans d'action.

POURQUOI UNE INSTANCE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE?

Les personnes apprenantes adultes font face à de nombreux défis qui ne relèvent pas seulement du ministère de l'Éducation.

UNE GOUVERNANCE INTERMINISTÉRIELLE POUR DES ENJEUX INTERSECTORIELS

De plus, une instance interministérielle de coordination:

- assure la cohérence des politiques
- évite les chevauchements
- garantit une vision partagée de l'éducation des adultes
- brise les « silos » administratifs



LE MODÈLE SUD-CORÉEN

1

LE COMITÉ DE PROMOTION DE L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE (ÉTLV)



- 20 membres
- 10 ministères, 1 représentant·e du NILE (ci-dessous), et des expert·es en éducation pour personnes handicapées
- Présidé par le ou la ministre de l'Éducation
- **Délibère** et fait un suivi des politiques et des programmes

L'INSTITUT NATIONAL POUR L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE (NILE*)

2

- Relève du ministère de l'Éducation
- Plusieurs divisions (ex. planification et coordination, politiques, soutien régional.)
- **Crée et gère** les programmes et interventions (ex. plateformes nationales)
- Offre du soutien aux organismes et fait de la recherche
- Participe au Comité de promotion de l'ÉTLV



POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la gouvernance sud-coréenne en éducation tout au long de la vie : <https://icea.qc.ca/publications/penser-une-instance-de-coordination-interministerielle-pour-education-des-adultes-au-quebec>

